

À vos composteurs, prêts, partez...!

Stéphane Parent et Claude Bourque

Prêts? Quoi? Une minute! Pas si facile de «partir» soixante-quinze composteurs. C'est pourtant ce qui s'est produit lors le 5 juin dernier dans la salle de réunion du conseil de l'hôtel de ville de Prévost. La salle était comble. Pourtant, vers 18h30, soit une demi-heure avant le début de l'événement, nous n'étions que trois membres du comité d'environnement devant la porte de l'hôtel de ville, situation beaucoup plus stressante, d'après nous, que de vivre un mariage par une journée de pluie torrentielle.

Grâce à Dieu ou à Mère nature, Pierre Morency, le conférencier, par trop souvent convoité et repu d'un immense club-sandwich du restaurant l'Escale, fit son entrée. Alléluia! Nos prières exhaussées, tout se mit à débouler. Le conseiller délégué M. Paradis arrive. Armés d'une liste détaillée, il ne nous restait plus qu'à structurer la répartition des composteurs aux citoyens qui avaient passé la commande.

Mais où sont les composteurs? «Derrière l'entrepôt» nous répond-on. Mais d'où provient cette voix? C'est la voix de Christian, un des membres du comité. «Combien y en a-t-il et de quel poids nous affligent t-ils?» «Près de 75 composteurs empilés les uns dans les autres, ce qui pèse, en tout, plus de 600 lbs».

Les propriétaires arrivent les uns après les autres. Par où commencer? Les noms sont sur la liste. Il ne reste qu'à planifier

l'identification. Pierre Morency tranche: elle se fera après la conférence.

Après une brève introduction expliquant le déroulement de la soirée, M. Claude Charbonneau, le maire de Prévost, relate les bienfaits du recyclage de différents matériaux ainsi que des problématiques s'y rattachant. Nous tenons d'ailleurs à souligner sa participation au projet de compostage.

Par la suite, M. Pierre Morency nous fait les louanges du compostage et nous renseigne sur ses techniques, en ne négligeant aucun détail, des méfaits des résidus de pesticides (par exemple, sur les fruits non lavés), aux toxines des feuilles de rhubarbe qui nuisent aux organismes nécessaires au compostage, en passant par le petit nid de branches au fond du composteur pour démarrer le compostage.

M. Morency présente aussi son test de qualité du compost produit; il nous explique qu'une simple compression manuelle permet de vérifier la bonne teneur en humidité. Il nous précise que ce composteur transforme, par année en tonne de résidus organiques en beau compost pour le jardin ou les plates-bandes.

Pour les citoyens qui n'ont pas eu la chance de participer au programme d'acquisition de composteurs, veuillez prendre note qu'il reste quelques composteurs à vendre à l'hôtel de ville selon les mêmes conditions soit 28\$, taxes incluses. Rappelons-nous que le coût initial sans subvention est de 70\$. Un simple coup de téléphone à la ville au 224-8888 et laissez vos coordonnées ce qui nous permettra de répéter l'événement si la demande est suffisante.

Il serait difficile de passer sous silence la participation du conseiller Jean-Pierre Joubert qui nous a permis de mener à terme ce projet. Un merci aussi aux bénévoles, au comité d'environnement de Prévost, aux membres du conseil municipal, ainsi qu'aux citoyens soucieux de leur environnement.

Mon premier composteur

Erik Calder, 5ans

Je me suis amusé à la Gare de Prévost où il y avait une fête, celle du Jour de la Terre. C'est là que Stéphane m'a montré le composteur. J'ai trouvé que c'était fascinant puis, un autre jour, j'ai appelé Stéphane pour commander mon composteur.

J'ai sorti trois sous de ma banque et j'ai demandé à papa

de payer le reste. La semaine passée je me suis présenté à l'hôtel de ville avec papa et maman pour avoir mon composteur. Aujourd'hui, j'ai installé mon premier composteur avec papa, j'ai mis de la terre avec mon sceau et les pelures de patates à maman.

Je suis fier.

Félicitations



Me Paul Germain, notaire Mest heureux d'annoncer que Madame Josée Belzil se joint à l'équipe de l'Étude comme adjointe paralégale. Madame Belzil est bachelière en droit et détient un diplôme en droit notarial. De plus, elle a participé au sein de la société d'arpenteurs géomètres Paquette Beupré, à la rénovation cadastrale pour les villes de Prévost, Piedmont, Sainte-Anne-des-Lacs et Saint-Sauveur. La venue de madame Belzil, permettra de répondre à la demande croissante dans tous les champs de pratique de l'étude.

Publi-reportage

À l'étude de Me Germain

Le chiffre magique de 5000 contrats vient d'être atteint

Lambiance était à la fête à l'étude de Me Germain, cette semaine. En effet, le notaire et ses employées fêtaient la réalisation de sa 5000^e minute (contrat). Le notaire m'a expliqué que la très grande majorité de ses contrats étaient numérotés et conservés dans une voûte à l'épreuve du feu. Le chiffre magique de 5000 venait d'être atteint.

Le notaire Germain pratique à Prévost depuis 1989, année de son assermentation. Ces 5000 contrats représentent l'aboutissement de 13 années de pratique et sont le reflet de l'évolution de la ville. Il m'a déclaré: «Le début de ma carrière n'a pas été très facile. Plus particulièrement, les années 1993 à 1995, où le développement domiciliaire a subi une période de stagnation à Prévost. Plusieurs pensaient que j'étais pour me casser les dents. Depuis, la ville a complètement changé. Auparavant, elle faisait figure d'enfant pauvre de la MRC, maintenant elle commence à faire l'envie des autres.» Selon lui, les Prévostois ont su conserver leur milieu tout en permettant le développement domiciliaire.

Le notaire Germain m'a expliqué qu'au début de sa carrière la majorité des transactions immobilières qu'il réalisait

concernait des terrains (au Domaine des Patriarches, dans le secteur Versant du Ruisseau, au Domaine Pagé et au Domaine des Chansonniers). Maintenant la tendance s'est inversée. Il y a beaucoup plus de ventes de maisons que de ventes de terrains. Et environ la moitié des maisons vendues aujourd'hui, n'existaient pas, il y a 10 ou 12 ans.

Nouvelle orientation depuis deux ans

Monsieur Germain m'a fait part que depuis deux ans son étude avait pris une nouvelle orientation. Cette orientation vise à offrir plus de services aux



On voit sur la photo de gauche à droite: Valérie Pillado, Josée Belzil, paralégale, Chistine Lavote, Paul Germain, notaire et Anne-Marie Lachaine.

familles et aux commerçants de Prévost dans le domaine du droit des affaires, des testaments, des mandats d'aptitudes, des règlements de succession, des procédures non contentieuses et de la médiation familiale. En effet, Me Sabine Phaneuf, avocate, originaire de Prévost, offre depuis peu le service de médiation (sur rendez-vous) à notre bureau (voir encadré).

Enfin Me Germain, m'a demandé de remercier tous ses clients ainsi que ses collaboratrices: Anne-Marie Lachaine, Chistine Lavoie, et Isabelle Paquin, sans oublier celles de la première heures: Ginette Cera, Danielle Pouliot et plus récemment Ginette Bussière et plus particulièrement son épouse Valérie pour l'entraide et le support pendant toutes ces années.

NOUVEAU SERVICE GRATUIT CHEZ LE NOTAIRE

Il nous fait plaisir de vous informer que Me Sabine Phaneuf, avocate, offre à la population un service de médiation familiale.

Ce nouveau service, gratuit est offert à notre étude au 861 de l'École, à Prévost sur rendez-vous.

La médiation est un mode de résolution des conflits basé sur la coopération. Elle aide les personnes souhaitant mettre un terme à leur vie de couple à élaborer une entente viable et satisfaisante.

LA GRATUITÉ

Au Québec, les couples avec enfants à charge, qu'ils soient mariés ou conjoints de fait, peuvent bénéficier gratuitement des services d'un médiateur professionnel accrédité. Ils ont droit à la gratuité du service pour 6 séances (incluant la séance d'information) ou pour 3 séances lorsqu'il s'agit d'une demande de révision d'un jugement (par exemple, pour une révision des droits de visites et de la pension alimentaire).

Nous demeurons à votre disposition pour vous fournir toute information supplémentaire à notre bureau de Prévost au 224-5080 ou à Montréal au 514-525-5155.